

## Direction des Ressources Humaines

74 allée de Beauport  
CS 90304  
84278 Vedène Cedex  
Tél. : 04.90.32.91.07 - Fax : 04.90.32.06.82

Monsieur Floréal Pinos

340 Rue Cité d'Endrausse

34400 LUNEL

**A l'attention de Floréal Pinos**

Vedène, le 24 février 2012

**Objet : votre courrier du 21 février 2012**

N/Réf. : drh/jc/jp n°12.60

V/Réf. :

Monsieur le délégué syndical central,

Je fais suite à votre courrier du 21 février 2012 relatif à l'intéressement.

L'intéressement versé en 2012 au titre de l'année 2011 est effectivement inférieur à l'année précédente. Les causes sont les suivantes :

- l'accord actuel prévoit comme seul critère l'évolution des charges maîtrisables (avec un bonus/malus pour la sécurité du personnel)
- les charges maîtrisables sont les charges d'exploitation dans lesquelles sont neutralisées les charges aléatoires ou non récurrentes ainsi que les charges sur lesquelles les salariés n'ont pas de levier d'action. Sont donc neutralisées environ 50% des charges de l'entreprise (grosse réparation, redevance domaniale, VH...). Les charges maîtrisables sont composées à 75% de la masse salariale.
- l'accord est également structuré avec des effets paliers d'environ 3.5 millions d'euro d'intéressement (tranche de 2% de la masse salariale)
- Les faits marquants sur 2011 :
  - \* inflation qui augmente (par rapport aux deux exercices précédents)
  - \* l'économie de charges est de plus en plus difficile à maintenir dans le temps.

Vous l'aurez compris, la construction de l'accord actuel conduit mécaniquement à une baisse de l'intéressement. Néanmoins, nous restons à un niveau d'intéressement supérieur à la moyenne des dix dernières années.

Il est donc primordial que notre futur accord d'intéressement intègre des principes pour échapper à « l'effet couperet » du pallier comme :

- la multiplicité des indicateurs

### Autoroutes du Sud de la France

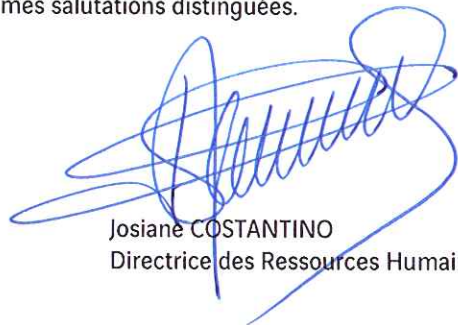
9, place de l'Europe - 92851 Rueil-Malmaison cedex  
Tél. : + 33 (0)1 72 71 90 00 - [www.asffr](http://www.asffr)

Société anonyme au capital de 29 343 640,56 euros  
RCS Nanterre 572 139 996 - APE 5221Z - Id. TVA FR 53 572 139 996

- l'indépendance de ceux-ci les uns par rapport aux autres
- privilégier la tendance plutôt que le chiffre brut...

En conclusion, je partage votre préoccupation de faire en sorte que les indicateurs futurs soient pertinents et cohérents avec l'implication quotidienne des salariés d'ASF.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Délégué syndical central, l'expression de mes salutations distinguées.



Josiane COSTANTINO  
Directrice des Ressources Humaines

**Autoroutes du Sud de la France**

9, place de l'Europe - 92851 Rueil-Malmaison cedex  
Tél. : + 33 (0)1 72 71 90 00 - [www.asffr](http://www.asffr)

Société anonyme au capital de 29 343 640,56 euros  
RCS Nanterre 572 139 996 - APE 5221Z - Id. TVA FR 53 572 139 996